

## Fin du moteur thermique : attention à la sortie de route

En prévision des risques et contraintes pesant sur la filière automobile et du couperet européen qui pourrait annoncer le 14 juillet, une accélération du calendrier de 5 ans de l'anticipation de l'interdiction de la vente des voitures neuves à moteur thermique à partir de 2035 au lieu de 2040, voire une remise en cause des moteurs hybrides, une réunion se tient ce jour à l'Élysée avec l'ensemble des acteurs de la branche concernée.

**FO Métaux considère que toute l'industrie est compatible avec l'environnement et les enjeux liés aux changements climatiques, mais ces réponses doivent être apportées avec et non pas contre l'Industrie.**

La filière automobile française est pourvoyeuse d'environ 850 000 emplois en amont (constructeurs et équipementiers et Services de l'Automobile). Le secteur de la construction automobile demeure un acteur majeur de l'emploi industriel dans notre pays. Une transformation historique dans son cœur de métier est en cours aujourd'hui, de par des choix politiques. En effet, l'Union européenne a tranché et annoncera très probablement la fin du moteur thermique le 14 juillet prochain par le biais d'un durcissement des normes antipollution. « *Nous sommes à l'aube d'une transformation sans précédent. Et elle ne réussira **que si elle est juste, et que si chacun y trouve son compte*** », dit Mme Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne. » Pour être juste, l'Union européenne doit prendre ses responsabilités et accompagner les régions en Europe concernées par l'impact de ses décisions en y mettant tous les moyens nécessaires.

Cette transition énergétique ne pourra réussir qu'à **la condition expresse que chacun y joue son rôle** à l'aune, enfin, d'une vraie politique de promotion et d'accompagnement de l'industrie française et de ses salariés. **Pour être juste, la transition énergétique ne doit pas se conduire au détriment de l'emploi.**

FO Métaux y joue son rôle en prônant un dialogue social efficient, gage de notre efficacité réformiste. Pour leur part, les constructeurs doivent désormais opter pour un changement de logiciel trop souvent programmé sur une politique financière de réduction des coûts et de mise en concurrence de sites au sein même de l'Union ou/ et avec des pays limitrophes ne possédant pas la qualité de nos amortisseurs sociaux si loués et utiles en ces temps de crise. Les récentes décisions de RENAULT créant un pôle « electricity » dans les Hauts-de-France et celles de STELLANTIS annonçant 30 milliards d'investissements, qui doivent aussi bénéficier aux usines françaises, sont des indicateurs encourageants qui doivent s'accroître et se concrétiser. En effet, à ce jour 85 % de véhicules électriques vendus en France restent fabriqués à l'étranger.

**En outre, une politique de souveraineté industrielle passe aussi par la relocalisation de la fabrication de composants électroniques sur notre territoire et une analyse à approfondir sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.**

Enfin, le gouvernement, garant de l'intérêt général, doit impulser, de véritables ambitions industrielles pour notre pays, notamment, dans le cadre de cette transition électrique. **Les aides publiques doivent être conditionnées, notamment, à des objectifs de localisation, relocalisation, d'investissement dans la recherche et à l'emploi.**

**La transition électrique de l'industrie automobile doit se faire en France. A ce titre, FO Métaux revendique la création d'un véritable label « fabriqué en France » pour les véhicules fabriqués sur notre territoire.**

En outre, les salariés ne peuvent se contenter de subir les différentes annonces. Ils doivent être acteurs de cette transformation d'activité. Un effort gigantesque doit être mis en œuvre sur la formation afin d'offrir à chaque salarié une opportunité dans les futurs métiers.

En fonction des décisions qui pourraient être prises et afin que tous les acteurs concernés y soient parties prenantes, FO Métaux revendique la mise en place d'un Observatoire de la transition énergétique afin d'obtenir des engagements et de garantir la localisation en France du développement et de la production des principales technologies des nouvelles chaînes de valeur qui composent le véhicule électrique et le développement des infrastructures concernées. Pour FO Métaux, et ce sans laisser de côté aucun segment, la fabrication du segment B en France et sur notre territoire reste plus que jamais une priorité, et le prix et les aides aux véhicules électriques doivent être attractifs pour permettre aux consommateurs, par leur achat de véhicules fabriqués dans notre pays, d'impulser la filière de l'automobile française.

Paris, 12 juillet 2021

**Contacts :**

Frédéric HOMEZ : Secrétaire général – 01.53.94.54.00

Valentin RODRIGUEZ : Secrétaire fédéral en charge de l'industrie automobile 06.82.66.64.60

